



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JUILLET 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 30 juin 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 juillet 2009

PLACE DE LA BRECHE - CONTRAT DE
MANDAT PUBLIC POUR LA REALISATION DU
PARKING SOUTERRAIN ET DES ESPACES
PUBLICS - AUTORISATION DE SIGNER LE
MARCHE DE MANDAT

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 10 juillet 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY -

Excusés avant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Chantal BARRE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

AMERU

**PLACE DE LA BRECHE - CONTRAT DE MANDAT PUBLIC POUR LA
REALISATION DU PARKING SOUTERRAIN ET DES ESPACES
PUBLICS - AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHÉ DE MANDAT**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

Sur le projet de centre-ville, plusieurs études croisées ont appuyé la réflexion globale en faveur de la mobilité, de l'habitat, du patrimoine, des espaces publics, du développement économique, visant à offrir un cadre de vie agréable.

Lors de sa séance du 30 mars 2009, le Conseil Municipal a validé l'avenant n°5 au contrat de maîtrise d'œuvre signé avec le groupement mandaté par le Studio Milou Architecture pour la réalisation de la place de la Brèche, qui intègre les modifications programmatiques relatives au parking, aux espaces publics et à l'Office de Tourisme.

Afin de mener à bien cette opération, la Ville de Niort a souhaité s'adjoindre les compétences d'une équipe expérimentée en matière de pilotage et de réalisation d'opérations complexes pour finaliser l'opération de la place de la Brèche. Cette délégation de maîtrise d'ouvrage à un tiers permet de conserver la maîtrise stratégique de la réalisation du projet en définissant le programme et l'enveloppe financière.

Suite à une procédure de consultation par appel d'offre, la commission d'appel d'offre qui s'est réunie, le 29 juin 2009, a désigné l'attributaire du marché de mandat de maîtrise d'ouvrage suivant :

- DEUX SEVRES AMENAGEMENT, pour un montant de 537 230.00 € HT, soit 642 527.08 € TTC inscrit à l'acte d'engagement.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Autoriser Madame le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer le marché de mandat de maîtrise d'ouvrage avec DEUX SEVRES AMENAGEMENT, pour un montant de 642 527.08 € TTC.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	34
Contre :	0
Abstention :	11
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE